

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 50	<i>Membres en fonction :</i> 50	<i>Membres présents :</i> 35	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 9	<i>Absent(s) :</i> 6	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 26 novembre 2019

Vote(s) pour : 36

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 2 décembre 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2019-12-02-BD-28 :

Copropriété du "Parking 86 rue aux Arènes Metz" : Désignation d'un représentant de Metz Métropole pour siéger aux Assemblées de copropriété.

Rapporteur : Monsieur Roger PEULTIER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Bureau en date du 11 décembre 2017 décidant de retenir le programme "Centralia" porté par DEMATHIEU BARD situé rue aux Arènes à Metz et ce afin d'y implanter les services de Metz Métropole,

VU l'acte en date du 23 mars 2018 portant acquisition en VEFA d'un bâtiment d'une surface utile de 9 782 m² ainsi que 215 places de stationnement situées dans le parking attenant,

VU l'acte complémentaire en date du 26 novembre 2019 modifiant le régime juridique des biens détenus par Metz Métropole et DEMATHIEU BARD à savoir la création de lots de copropriété en lieu et place de volumes,

CONSIDERANT qu'il est impératif de désigner un représentant de Metz Métropole pour siéger aux Assemblées de la copropriété "Parking 86 rue aux Arènes à Metz",

DESIGNE Monsieur Jean-Claude WALTER en qualité de représentant titulaire de Metz Métropole, et Monsieur Walter KURTZMANN en qualité de représentant suppléant aux Assemblées de la copropriété "Parking 86 rue aux Arènes à Metz",

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte de conservation et de gestion.

Pour extrait conforme
Metz, le 3 décembre 2019
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Barbara FALK



Résumé de l'acte
057-200039865-20191202-12-2019-DB28-DE

Numéro de l'acte : 12-2019-DB28
Date de décision : lundi 2 décembre 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Copropriété du "Parking 86 rue aux Arènes Metz" :
Désignation d'un représentant de Metz Métropole
pour siéger aux Assemblées de copropriété
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 05/12/2019
Numéro AR : 057-200039865-20191202-12-2019-DB28-DE
Document principal : 99_DE-28.pdf

Historique :

04/12/19 11:32	En cours de création	
04/12/19 11:32	En préparation	Catherine DELLES
05/12/19 17:03	Reçu	Catherine DELLES
05/12/19 17:04	En cours de transmission	
05/12/19 17:04	Transmis en Préfecture	
05/12/19 17:07	Accusé de réception reçu	